



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 21 juillet 2004

L'honorable Jacques Saada
Ministre responsable de l'Agence de développement économique
du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Au nom des 7 000 membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et en mon nom personnel, permettez-nous d'abord de vous exprimer nos félicitations à l'occasion de votre élection comme député du comté de Brossard-La Prairie et de votre nomination comme ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie, et de vous transmettre nos meilleurs voeux de succès.

La Chambre a pour mission principale la promotion du développement économique de l'agglomération urbaine de Montréal. Ainsi, à travers ses représentations et nombreux services spécialisés offerts à la grande communauté des affaires, la Chambre désire contribuer à rendre les entreprises plus compétitives en misant, notamment, sur l'innovation et la productivité.

Dans la poursuite et l'atteinte de ces importants objectifs, il va sans dire que Développement économique Canada représente, pour la Chambre, un partenaire incontournable. Ainsi, nous tenons à vous assurer de notre volonté de poursuivre cette très précieuse collaboration, laquelle permet – notamment à travers nos directions de services Info entreprises et World Trade Centre Montréal –, depuis des dizaines d'années, d'aider annuellement des milliers d'entreprises québécoises. À cet égard, nous apprécierions grandement avoir l'occasion de vous rencontrer prochainement afin de discuter des moyens d'accroître la portée de nos actions.

En tant que plus important organisme privé au Québec voué au développement économique, la Chambre est interpellée par de nombreux enjeux, parmi lesquels figurent le renouvellement des infrastructures urbaines, le transport en commun, l'habitation, la santé ou encore le financement des villes. À ce sujet, il nous fait plaisir de vous transmettre l'Énoncé de principes pour le développement de la Cité de Montréal que la Chambre a rendu public en mars 2002 et qui présente cinq grands points qui se révèlent, pour la Chambre, essentiels pour le développement de Montréal et de sa région.

Étant convaincus que vous saurez représenter dignement les intérêts du Québec et de sa métropole économique au sein du Conseil des ministres, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président et chef de la direction,

Benoit Labonté

p.j. (1)